

Information concernant le groupe "taxi"

Suite à l'arrêt, fin juin, de l'activité du groupe "Gare" faute de requérants en gare de Lausanne, suite à l'ouverture de nouveau Centre de Perreux, un essai de prise en charge de cas individuels va être tenté, qui s'appellera le groupe "taxi". Celui-ci prendra en charge les migrants ayant des difficultés soit liées à un handicap, soit à la présence d'enfants, de poussettes ou de nombreux bagages lorsqu'ils quittent le CEP.

Voici comment cela se déroulera :

D'entente avec la direction du CEP, une liaison est établie entre Cathy Huguenin (responsable ORS) et YF, présidente d'ARAVOH. Dès qu'un cas de migrant-e ayant des difficultés particulières se présente, l'ORS avertit YF de la situation, la veille au soir ou le vendredi soir pour le lundi matin.

YF se réfère au planning de la personne en standby en l'informant du cas. S'il n'y a pas d'appel d'YF la veille jusqu'à 17h, la personne en standby est libérée d'office.

La demande est celle-ci :

Les personnes motorisées qui désirent nous aider dans cette tâche, c'est-à-dire se mettre en standby 1 ou 2 jours ouvrables par mois, sont priées de s'annoncer à YF.

Les kilomètres parcourus dans le cadre de leur intervention seront remboursés par ARAVOH. Il suffira de donner un petit compte-rendu à YF, avec les itinéraires parcourus. Un siège d'enfant et un rehausseur sont à disposition dans la réserve du local.

Lors de la 1^{ère} intervention des personnes inscrites, YF sera présente au CEP pour les présenter, et fournir tous les renseignements nécessaires. .

Les demandes ne sont pas très nombreuses puisqu'en 3 mois, de fin juin 2018 à ce jour, nous n'avons du intervenir que 4 fois.

A vous tous nos bénévoles, merci de votre travail et de votre disponibilité auprès des migrants stationnés à Vallorbe.

Yvette Fishman - 17 oct. 2018